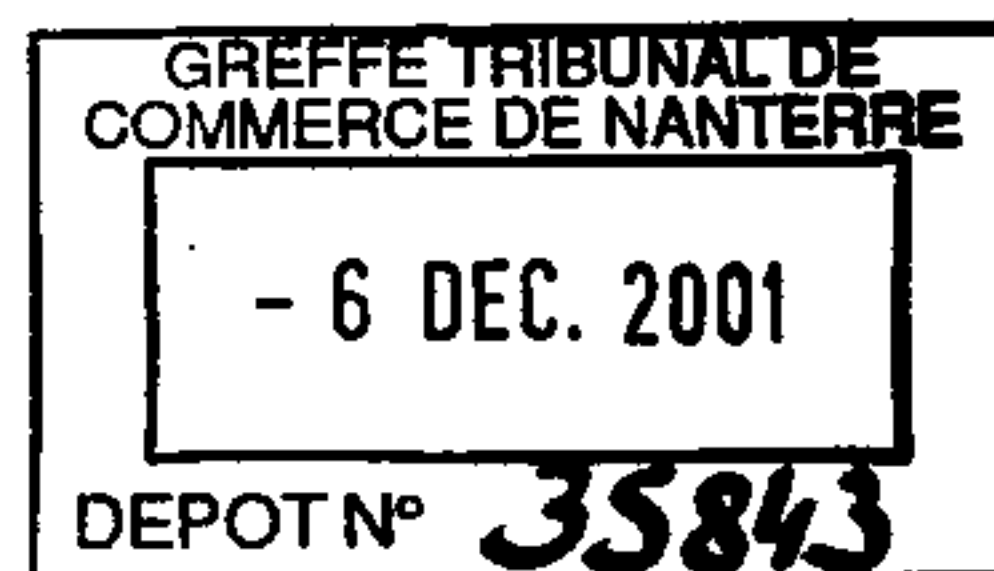


chr RP 91B674

TAT
EXPRESS



Présidence

CHRONOPOST
Monsieur Gilles MOUTEL
14, boulevard des Frères-Voisin
92795 Issy les Moulineaux

Réf. :

Tours, le 25 avril 2001

**Objet : Nomination du représentant
permanent de TAT EXPRESS
chez CHRONOPOST**

Monsieur,

Suite au départ de Monsieur Philippe ANTOINE, je vous remercie de prendre acte, conformément à l'article 78 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, que la société TAT EXPRESS, administrateur, sera représentée au sein du Conseil d'Administration de la société CHRONOPOST par Monsieur Jacques LEMAIRE à compter de ce jour.

A cette fin, je vous prie de trouver ci-joint les éléments nécessaires aux formalités conséquentes:

- 2 exemplaires du présent courrier,
- une déclaration de non-condamnation de Monsieur LEMAIRE,
- une copie de la carte d'identité de Monsieur LEMAIRE.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Gilles MOUTEL

SIÈGE SOCIAL :

47, rue Christiaan-Huygens
B.P. 7147 - 37071 TOURS CEDEX 2 - FRANCE
Tél. 02 47 42 30 00 - Fax 02 47 51 52 91
[http : //www.tatexpress.com](http://www.tatexpress.com)

Société Anonyme au Capital de 58.312.500 F
R.C.S. Tours B 305 376 857
N° d'identification fiscale : FR 18 305 376 857